

Le Salasse

Numéro 56 nouvelle série.

16 mai 2006

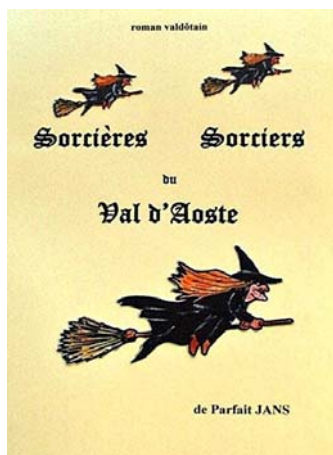
Parfait JANS -Lillianes

Mail : parfait.jans@wanadoo.fr

site Internet : <http://www.jans-aoste.org>

Page 3 : réflexions en marge d'un congrès fondateur ; page 4 : confirmation d'une grave déviation.

« Sorcières Sorciers du Val d'Aoste » un nouveau roman de Parfait JANS



Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Amis,

La passion qui me pousse à écrire des romans situés dans le Val d'Aoste, Région autonome de la République italienne, me vient de la nécessité de soutenir et défendre la Francophonie persécutée depuis plus d'un siècle et demi par les éléments les plus nationalistes, les plus sectaires et les plus cupides de l'Etat italien.

Dix-huit romans, contes et pièces de théâtre ont déjà été édités (voir la liste ci-dessous), ils passent du roman historique « Catherine de Challant » au roman policier tel « De Profundis à Saint-Vincent » et s'en vont jusqu'à pénétrer la vie, les combats et le massacre du peuple salasse par les romains en l'an 25 avant notre ère.

Aussi, cette fois, ai-je voulu sortir un petit amusement sur les sorcières et sorciers de la contrée, car chaque village a possédé, jadis, son lot de femmes et d'hommes vivant comme tout un chacun et possédant, malgré tout, quelques pouvoirs... disait-on hier.

Aujourd'hui, plus personne ne croit en ces sornettes et pourtant... Rares sont les réunions de famille ou d'amis qui se passent sans que l'un des convives ne parle à un moment donné d'un cas de sorcellerie. Alors le silence devient total, les oreilles se tendent vers le conteur pour entendre pour la énième fois une légende transmise et assimilée comme le sont les gènes transmis par les parents à leurs enfants. Plus personne n'y croit et pourtant...

Les cas nombreux de sorcellerie, les scènes dramatiques et quelquefois légères me suggéraient la possibilité d'écrire un roman lié aux traditions et amusant à la fois.

Ce côté-là n'a pas trop souffert. Cependant, lorsque j'ai voulu enrichir ma documentation, je me suis heurté à une logique imparable à laquelle on ne pense plus guère de nos jours, en effet, il est impossible de parler de sorcellerie sans aboutir à l'Inquisition et ses martyrs, ses drames et ses tortures.

Les autorités religieuses et civiles ont tenté de faire croire au peuple valdôtain que sa fidélité à l'Eglise romaine l'avait protégé de l'Inquisition, de fait il a suffi à un professeur, chercheur

inlassable de grand mérite, de mettre son nez dans les archives de la Région pour découvrir un premier cas. Puis d'autres chercheurs ont suivi la trace du pionnier et ont extirpé une quarantaine de cas d'Inquisition, bûchers à la clef, avec les nom des inquisiteurs et celui des êtres martyrisés.

Comment faire cohabiter les drames vérifiés et le sourire recherché ? Comment démonter les fredaines de la sorcellerie et, dans le même temps, faire surgir l'ampleur des drames vécus ? Là résidait la responsabilité de l'auteur.

Les deux courants finissent par s'imbriquer et se supporter. Les annexes du roman vont jusqu'à publier la lettre du pape Jean-Paul II demandant pardon pour ces horreurs.

Ce n'était pas du tout certain de pouvoir mettre en évidence les horreurs, tout en amusant le lecteur des petites et grandes agaceries surgies des vieux contes sur la sorcellerie dans le Val d'Aoste, cet ouvrage a essayé, aux lecteurs d'en juger.

L'essentiel n'est-il pas de permettre à la francophonie valdôtaine de vivre quelques instants avec son passé, afin de sauvegarder un patrimoine culturel que nous envient bien d'autres peuples.

Dans l'espoir de vous compter parmi les lecteurs de mon dernier roman, je vous prie d'accepter, Madame, Mademoiselle, Monsieur, mes plus sincères salutations.

Parfait JANS

Présentation publique du livre « **Sorcières Sorciers du Val d'Aoste** »

En Vallée :

Mercredi 14 juin, à **Fontainemore**, salle Saint-Roch, 21h. avec l'aimable participation de Monsieur **GIROD**, Syndic.

Jeudi 15 juin, à **Torgnon**, salle du Conseil, Maison Communale, 21 h, avec l'aimable participation de Monsieur **CHATRIAN**, Syndic.

Vendredi 16 juin, à **Perloz**, salle polyvalente, 21 h. avec l'aimable participation de Monsieur **STEVENIN**, Syndic.

Samedi 17 juin, à **Issogne**, (salle à préciser), 17 h. avec l'aimable participation de Monsieur **MORELLI**, Syndic.

En France :

Samedi 24 juin, à **Levallois-Perret**, siège (provisoire) de l'**ALOV**, 24, 26, rue Danton, métro Louise Michel, de 9h. à 12 h. et de 14h. à 18h.30.

VENTE : Prix de vente directe et librairies : 10 €

Commandes expédiées par la Poste : 14 € frais d'expédition inclus (après le 15 juin).

Les commandes sont à adresser :

Pour la France : à Parfait JANS, 119, Grande rue, 10130 Chessy les Prés

Pour le Val d'Aoste : à Parfait JANS, hameau Chichal, 11020 Lillianes (AO)

OUVRAGES PUBLIES :

Théâtre : « L'Insurrection des Socques » 1981 ; « Le génocide du peuple salasse » 2000 (sur Internet)

Romans historiques : « Catherine de Challant » (droits de la femme) 1996 ; « Râahm et Ariothe » (peuple salasse I) 1997 ; « La Combe crépusculaire » (peuple salasse II) 2002 ; « Roma doma ? » (peuple salasse III) 2005.

Romans : « Les Amoureux du Trou du Diable » 1989 ; « La Famille Carcagne » 1991 ; « De Pavie à Coursil » 1992 ; « Le Seing du Tabellion » 1994 ; « Les Frères Bioulaz » 2000.

Extra terrestre : « Les Mystères de la Chamoisière » 1988.

Policiers : « La Montagne pour seul témoin » 1988 ; « De Profundis à Saint-Vincent » 1990 ;

« La Paloma de Pont-Saint-Martin » 1995 ; « Meurtre au forum Romain » 1999 ; « René, Nino et les autres » 2004.

Pour les enfants : « Pirouette la Marmotte » (conte illustré) 2001.

Tous ces ouvrages peuvent être obtenus aux mêmes conditions indiquées ci-dessus.

Réflexion en marge d'un congrès fondateur.

Un empereur déchu

Ses grognards avaient connu le doute

mais l'avaient suivi.

Ils avaient traîné les pieds en cours de route,

mais lui avaient obéi.

Enfin quoi ? Leur empereur ne pouvait se tromper !

Il pouvait défaillir, mais jamais,

ô grand jamais, se tromper !

En cas d'échec, toujours aux autres la faute revenait :

aux généraux cupides et félons,

aux officiers en manque de notoriété,

à tous ces moins que rien privés de vision,

à l'Europe toute entière dans sa diversité...

Mais lui, leur empereur,

situé au plus haut rang,

aux bottes regorgeant

de libertés piétinées,

ne pouvait se tromper.

Ils l'avaient suivi.

Ils lui avaient obéi.

Ils en étaient fiers.

Que tous les autres soient précipités en enfer !

CONFIRMATION D'UNE GRAVE DEVIATION

Dans notre précédent numéro « **le Salasse** » du 9 mai, nous nous inquiétons d'une déviation supposée au sein de l'Union Valdôtaine à partir de quelques mots écrits sous la plume officielle de la Présidente du Mouvement qui annonçait la réunion des sections en « *groupements homogènes de communes* ». Nous avons qualifié la constitution de ces (G.H.C.) de dangereuse et anti-statutaire, mais nous n'en étions qu'au stade des suppositions.

Bien nous en prit, car le 11 mai, dans « **le Peuple** » l'un des vice-présidents nous apportait une sorte de démenti qui nous tranquillisait. En effet, dans cet éditorial, le rôle des sections est rappelé de cette façon : « *Voilà donc que – afin que ce débat puisse non seulement avoir lieu, mais également permettre un approfondissement réel des thèmes à l'ordre du jour- des réunions préliminaires des sections ont été convoquées.* »

Satisfaction. Quoique les mots « *sections ont été convoquées* » nous intriguaient, car les sections ont vocation à se convoquer elles mêmes, tout au plus sur recommandation de la direction de l'U.V., mais pas au-delà.

L'article 31 des Statuts prévoit certes la convocation par le Comité Fédéral de « la Conférence des Présidents de Section » mais à aucun moment la convocation des Comités de Section et des adhérents.

Or, les sections, plus même, les adhérents, ont été convoqués non pas par les Présidents de la Section, mais par la Présidente de l'Union Valdôtaine ! Ils n'ont pas été invités à discuter dans leur Section comme cela est prévu statutairement, mais bel et bien dans l'un de ces « *groupements homogènes de communes* ».

Les réunions de section au niveau de la commune ont été court-circuitées ! Voilà l'un des plus grands dommages porté à l'Union Valdôtaine si démocratique et si fière de sa liberté intérieure.

La lettre signée Manuela Zublena date du 4 mai, c'est dire si l'opération « *Silence dans les rangs* » a été préparée bien avant que le vice-Président essaie de nous rassurer.

Voici le contenu de la lettre reçue par chaque adhérent :

« Le Conseil Fédéral, dans sa dernière réunion, a approuvé le parcours qui conduira notre Mouvement au Congrès National extraordinaire convoqué pour vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 juin pour discuter de l'ordre du jour suivant :

- modification des Statuts de l'Union Valdôtaine ;*
- définition de la ligne politique générale du Mouvement ;*
- élection du Président de l'Union Valdôtaine.*

Pour bien préparer cet important rendez-vous, l'apport de tout Unioniste est indispensable. Pour cela, le Comité Fédéral rencontrera toutes les sections à deux reprises. Pour ce qui concerne ta section, les deux réunions sont convoquées pour

Samedi 20 mai 2006 à 20h30 à la salle polyvalente de rue Binet à Donnas

Pour discuter sur la base d'une trace de réflexion prédisposée par le Comité Fédéral. Les suggestions seront analysées successivement par le même Comité qui préparera des ébauches de documents qui seront débattus au cours de la réunion de

Mercredi 31 mai 2006 à 20h30 à la salle polyvalente de rue Binet à Donnas

Le comité se chargera par la suite de synthétiser des documents qui seront portés à l'attention du Congrès.

Je te rappelle aussi les règles de participation au Congrès. Les délégués sont les mêmes du Congrès 2005 et ils doivent régler leur cotisation à l'Union Valdôtaine avant le 20 mai 2006.

Les délégués peuvent être remplacés par les assemblées des sections avec d'autres inscrits au Mouvement à condition qu'ils soient inscrits au moins dès 2005 et qu'ils règlent leur cotisation pour 2006 avant le 20 mai prochain.

En te remerciant pour ta contribution à la bonne réussite du Congrès que tu voudras bien apporter, je te prie de bien vouloir accepter mes salutations les plus cordiales.

*Le Président de l'Union Valdôtaine
Manuela Zublena*

La grave déviation est confirmée, les sections sont convoquées et perdent donc l'initiative de réunir les adhérents qui sont eux-mêmes convoqués par le Président du Mouvement « pour discuter d'une trace de réflexion prédisposée par le Comité Fédéral » Claro ombre !!

Que sortira-t-il d'un congrès ainsi encadré ?

P. J.